

Non classifié

EDU/GF(2008)1

Organisation de Coopération et de Développement Économiques  
Organisation for Economic Co-operation and Development

09-Oct-2008

Français - Or. Anglais

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

## Forum mondial sur l'éducation

### 2ème FORUM MONDIAL DE L'OCDE SUR L' EDUCATION : AMELIORER L'EFFICACITE DES SYSTEMES D'EDUCATION

#### COMPTE RENDU DU FORUM

3-5 MARS 2008

*Le présent rapport comprend les comptes rendus des six ateliers organisés dans le cadre du Forum. Les rapporteurs des ateliers sont :*

*Atelier 1 : Mme Magdalena Claro*

*Atelier 2 : M. Rimantas Zelvys*

*Atelier 3 : M. Carlos Herrán*

*Atelier 4 : M. Miguel Escala*

*Atelier 5 : Mme Linda Beijlsmiit*

*Atelier 6 : M. Jørn Skovsgaard*

*Rapporteur du Forum : M. Aims C. McGuinness*

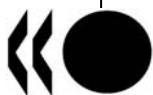
Contact:

Ian Whitman, Chef, Programme pour la coopération avec les économies non membres

Mél : [Ian.Whitman@oecd.org](mailto:Ian.Whitman@oecd.org); tél.: +33 (0) 1 4524 9299

JT03252419

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine  
Complete document available on OLIS in its original format



EDU/GF(2008)1  
Non classifié

Français - Or. Anglais

## DEUXIÈME FORUM MONDIAL DE L'OCDE SUR L'ÉDUCATION : AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION

### Introduction

1. Le Forum mondial sur l'éducation est l'un des dix Forums mondiaux de l'OCDE, les autres portant sur l'agriculture, la concurrence, le développement, la gouvernance, l'investissement international, l'économie du savoir, le développement durable, la fiscalité et les échanges. Les Forums mondiaux ont les objectifs suivants :

- Mettre en place des réseaux stables regroupant des décideurs publics de pays membres et non membres ;
- Considérer des questions d'envergure mondiale, c'est-à-dire celles qui ne sauraient trouver une solution au niveau d'un seul pays ou d'une seule région ;
- Examiner des questions au sujet desquelles l'OCDE joue un rôle important sinon pilote et dont l'étude devrait être mutuellement instructive ;
- Se caractériser par un axe de réflexion clairement défini et un suivi à moyen terme ;
- Ménager une souplesse suffisante pour s'adapter à une situation évolutive ;
- Prévoir des dispositifs de suivi et d'évaluation pertinents ;
- Asseoir leur réputation en dehors de l'OCDE et servir d'instrument de coopération internationale sur des questions précises ; et
- S'assurer du soutien indispensable des Comités de l'OCDE.

2. Créé en 2005, le Forum mondial sur l'éducation a pour but de consolider et de développer les réseaux de responsables et d'experts en matière d'éducation de l'OCDE, afin d'y associer un plus grand nombre de pays non membres. Le Forum contribue plus précisément à :

- Recenser les principaux faits nouveaux, problèmes et enjeux dans les initiatives prises pour adapter les systèmes d'éducation aux besoins d'économies et de sociétés en mutation ;
- Établir un lien entre ces initiatives et des tendances générales telles que la démocratisation, les avancées technologiques, l'évolution démographique, les progrès de la science, la mondialisation, etc. ; et
- Envisager et préciser un ensemble de difficultés et de missions pouvant éventuellement donner lieu à une collaboration internationale plus poussée.

3. Le Forum mondial sur l'éducation a réuni 280 participants représentant 32 pays, 11 organisations internationales ou instances nationales et 57 universités, organisations non gouvernementales ou organisations syndicales. Au total, 43 nationalités étaient représentées.

4. Comme lors du premier Forum mondial en 2005, on retiendra surtout l'attitude constructive des représentants des pays membres et non membres de l'OCDE vis à vis des questions débattues, dans une atmosphère de considération mutuelle. Bien que la situation de l'éducation varie d'un pays à l'autre, tous les pays participants ont estimé que le thème « Améliorer l'efficacité des systèmes d'éducation » les concernait. Ils ont témoigné un vif intérêt pour les sujets exposés et pour les réactions et contributions de leurs collègues, qui reflétaient une grande diversité de situations et de contextes. À bien des égards, le Forum lui-même a été l'illustration d'une pratique exemplaire de formation tout au long de la vie. En effet, tous les participants ont pu tirer parti des résultats des recherches communiqués, des expériences intéressantes débattues, des initiatives décrites, des données d'expérience présentées et des problèmes examinés.

5. Le programme du Forum était très dense. Outre les séances plénières, six ateliers portant sur des sous-thèmes liés au thème central du Forum ont été organisés. Lors de ces ateliers, des invités, des chercheurs et des responsables politiques ont présenté des exposés qui ont ensuite donné lieu à des débats animés en groupes. Des comptes rendus des différents ateliers ont été exposés lors de la dernière séance plénière. Cette ultime séance a en outre donné lieu à un débat d'experts au cours duquel les représentants de plusieurs pays et instances ont fait part des réflexions que leur inspiraient les échanges au cours du Forum, au regard des expériences menées dans leur propre pays ou institution.

6. L'implication des participants au Forum a été particulièrement remarquable. En effet, les débats se sont déroulés dans une ambiance constructive et collégiale, et ce dans une large mesure grâce à l'excellente organisation et à l'efficacité des hôtes dominicains et de l'équipe de l'OCDE chargée de préparer la rencontre. Le Forum a permis d'entendre un grand nombre d'idées nouvelles. Lors de la séance de clôture, les participants ont exprimé sans ambiguïté leur volonté de voir le Forum mondial continuer d'exister. Ils ont en outre indiqué qu'il serait intéressant que le Forum mondial suivant soit consacré aux expériences probantes de mise en œuvre de politiques et de pratiques d'éducation.

7. Il convient en outre de souligner que nombre de participants au Forum ont également fait partie du public de plus de 500 personnes venues assister au séminaire consacré le lendemain du Forum à l'Examen des politiques d'éducation de la République dominicaine réalisé par l'OCDE. Cet Examen a été approuvé par les autorités de la République dominicaine, selon qui il peut aider le pays à améliorer l'efficacité de son système.

### **Séance d'ouverture**

8. Mme Ligia Amada Melo de Cardona, Secrétaire d'État à l'enseignement supérieur, les sciences et la technologie (SEESCyT) de la République dominicaine, s'exprimant au nom des co-organisatrices du Forum, Alejandrina German Mejia, Secrétaire d'État à l'éducation (SEE) et Josefina Pimentel, Directeur d'INFOTEP (Institut national de formation professionnel et technique), ouvre le Forum en souhaitant la bienvenue aux participants au nom de Son Excellence, le Président de la République dominicaine, M. Leonel Fernandez. Elle remercie les dirigeants de l'OCDE d'avoir choisi la République dominicaine pour accueillir une rencontre d'une telle importance pour le développement de l'éducation dans le monde en général et en République dominicaine en particulier. Elle souligne que le Président Fernandez voit en l'éducation le principal moteur de modernisation et de développement durable de son pays. Le Président est déterminé à passer d'une économie nationale qui repose principalement sur des activités à forte

intensité de main-d'œuvre à une économie dans laquelle la valeur ajoutée est essentiellement le fruit de l'exploitation des savoirs. Le système d'éducation doit donc être profondément réformé pour être plus performant et utile, afin de donner une impulsion à l'innovation et au progrès technologique. Le Président a placé l'éducation au cœur de son programme de réforme économique et sociale. Citant le rapport « 2007 L'état du futur », établi en vue du Projet du Millénaire, et plus particulièrement les projections à l'horizon 2030, Mme Melo de Cardona insiste sur la nécessité pour tous les pays d'intensifier de manière significative leurs efforts en vue d'améliorer leur système d'éducation.

9. M. Aart de Geus, Secrétaire-général adjoint de l'OCDE, remercie les autorités dominicaines d'avoir accueilli ce Forum, ainsi que les pays membres et les institutions internationales qui ont participé à son organisation et à la définition son contenu. Il cite notamment l'Autriche, la Communauté flamande de Belgique, les Pays-Bas, l'Association internationale des universités, la Banque interaméricaine de développement, la Fondation européenne pour la formation et l'Institut de la Banque Mondiale.

10. Le Secrétaire-général adjoint expose ensuite le thème général du Forum, à savoir les stratégies et les orientations à suivre pour améliorer l'efficacité des systèmes d'éducation à moyen et à long terme. Le Forum est un lieu de dialogue d'un genre nouveau puisqu'il réunit des pays développés et en développement, ainsi que de grandes organisations internationales s'occupant d'éducation.

11. Afin de mettre en exergue l'importance de l'éducation pour la société et pour chaque individu, M. de Geus cite quelques faits mis en lumière par des indicateurs récents de l'OCDE (*Regards sur l'éducation 2007 : Les indicateurs de l'OCDE*) :

- L'effet à long terme d'une année de formation supplémentaire représente, selon les estimations, entre 3 et 6 % du PIB dans les pays de l'OCDE.
- Dans la plupart des pays de l'OCDE, le taux d'emploi monte en même temps que le niveau d'études.
- Le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur est sensiblement plus élevé que celui des diplômés du secondaire. Parallèlement à cela, le taux de chômage baisse à mesure que le niveau d'études s'élève.
- À l'échelle individuelle, les diplômés du deuxième cycle du secondaire, de l'enseignement post-secondaire ou de l'enseignement supérieur bénéficient d'un avantage salarial considérable. Malheureusement, on constate, par exemple, un écart très net de salaire entre les hommes et les femmes, à niveau de formation égal. En effet, les femmes gagnent généralement 50 à 80 % du salaire des hommes. Les systèmes éducatifs ne sauraient seuls venir à bout de cette disparité entre les hommes et les femmes, qui nécessite des politiques du marché du travail ciblées et à long terme.

12. À titre d'exemple de domaines d'action gouvernementale dans lesquels l'éducation joue un rôle déterminant, le Secrétaire-général adjoint évoque les différences entre les pays de l'OCDE en termes de satisfaction des besoins des populations immigrées. S'appuyant sur une publication récente de l'OCDE intitulée « A Profile of Immigrant Populations in the 21<sup>st</sup> Century », il souligne que la question des flux migratoires internationaux est un enjeu majeur dans la plupart des pays de l'OCDE. L'étude des données quantitatives sur les résultats des élèves réalisée par le PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) montre que les pays auront à relever de grands défis pour répondre aux besoins des populations immigrées. En effet, les élèves issus de la première génération d'immigrés accusent un retard marqué (de 48 points en moyenne) par rapport à leurs camarades autochtones en mathématiques, et on constate que cet écart important dans les résultats persiste pour les immigrés de la deuxième génération.

Par ailleurs, les comparaisons internationales montrent que le désavantage des jeunes issus de l'immigration varie énormément d'un pays à un autre.

13. En conclusion, le Secrétaire-général adjoint résume les thèmes à traiter dans le cadre du Forum :

- l'impact des technologies modernes sur les résultats des apprentissages ;
- la professionnalisation du corps enseignant et la formation des enseignants au service de la diversité ;
- les difficultés et les innovations dans l'enseignement post-secondaire et la formation professionnelle ;
- les systèmes internationaux d'évaluation des apprentissages ;
- l'éducation et le développement économique en vue de participer à l'économie mondiale ;
- l'accès, la réussite et la pertinence dans l'enseignement supérieur.

### **Première session plénière**

14. Ouvrant la session, la présidente, Claudia Schmied, Ministre fédérale de l'éducation, des arts et de la culture, Autriche, signale l'importance que les thèmes du séminaire revêtent pour son pays et leur pertinence pour tous les participants.

15. Dans son discours liminaire, prononcé lors de la première session plénière, M. Bertal Haarder, Ministre de l'éducation et Ministre de la coopération nordique du Danemark, présente les enseignements tirés de la réforme de l'éducation menée dans son pays. Il décrit dans un premier temps les caractéristiques d'un système d'éducation performant. Un système efficace, entre autres :

- reflète une prise de conscience du rôle important que l'éducation joue à la fois dans la société et dans la vie des particuliers. L'éducation contribue à la valorisation du capital humain, social et culturel. Pour les personnes, l'éducation favorise leur employabilité à long terme, leur permet d'être des citoyens actifs et leur apporte un épanouissement personnel grâce à une vie culturelle enrichissante.
- forme correctement la population en la dotant des compétences utiles ainsi que de savoir-faire approfondis et en lui apprenant à adopter des attitudes anticipatives et constructives.
- ne confond pas « améliorer l'efficacité » et « proposer la même chose mais en quantité toujours plus importante ». En effet, toute amélioration présuppose très souvent d'abandonner les contenus d'enseignement obsolètes et les méthodes anciennes.
- dote tous les jeunes gens des titres et diplômes leur permettant de relever les défis que représentent la formation continue, la formation professionnelle et la vie active.
- détermine ce dont chaque élève a besoin pour progresser à tous les niveaux.
- s'adapte très rapidement et facilement à l'évolution des besoins du marché du travail et aux exigences de la société dans une économie mondiale complexe.

- favorise la formation tout au long de la vie.

16. M. Haarder passe ensuite en revue les défis que doit relever le Danemark pour mettre en place un système d'éducation efficace et le faire fonctionner :

- Confier à un Conseil de mondialisation, représentatif de la société tout entière, la mission de recommander aux autorités danoises la stratégie à adopter dans l'économie mondiale. Les travaux de ce Conseil ont débouché sur l'élaboration d'une stratégie anticipative, baptisée « Progrès, innovation et cohésion – stratégie du Danemark dans l'économie mondiale ». Celle-ci prévoit notamment une réforme profonde des programmes d'enseignement et de formation, de la recherche et de l'entrepreneuriat, ainsi qu'une très nette amélioration des conditions cadre de la croissance et de l'innovation dans tous les secteurs de la société.
- Améliorer l'enseignement obligatoire, à la lumière des conclusions des examens de l'OCDE, qui prouvent qu'un changement est nécessaire.
- Réduire le taux élevé de décrochage scolaire au cours du deuxième cycle du secondaire.
- Relever les nouveaux défis de l'enseignement supérieur, notamment atteindre l'objectif qui consiste, d'ici à 2015, à mener au moins la moitié d'une classe d'âge au terme d'un cursus d'enseignement supérieur.
- Favoriser la formation tout au long de la vie, y compris en trouvant des moyens d'inciter la main d'œuvre peu qualifiée à suivre une formation continue afin de relever son niveau de qualification.

17. Pour conclure, le ministre souligne que les pays doivent tirer parti des travaux de l'OCDE, notamment du PISA et du PIAAC (Programme international pour l'évaluation des compétences des adultes), pour obtenir des éléments d'appréciation objectifs sur les résultats de leur système d'éducation, et mettre en commun leurs données d'expérience et idées nouvelles à travers le projet de l'OCDE sur « L'amélioration de la direction des établissements scolaires » et en participant à des conférences telles que le présent Forum mondial.

18. M. Charles Nanga, Inspecteur général au Ministère de l'éducation de base du Cameroun, représentant Mme Hama Adama, Ministre de l'éducation de base, présente un exposé sur le thème « L'importance de l'éducation au Cameroun et les politiques du gouvernement camerounais pour améliorer l'efficacité de son système d'éducation ». Il fait valoir que les autorités camerounaises ont toujours accordé un rang élevé de priorité au développement du système d'éducation, conformément à la Constitution, qui stipule que l'éducation est une mission fondamentale de l'État, et comme en témoignent la législation adoptée et les actions menées ces vingt dernières années. Il décrit les stratégies engagées pour respecter les engagements du législateur, et signale notamment l'augmentation substantielle des fonds publics alloués au secteur de l'éducation. Les principales mesures ont pour but de gérer l'accès face à l'accroissement considérable du nombre d'enfants et parallèlement à traiter diverses questions, en particulier la qualité, l'équité, les interactions entre les différents niveaux et types d'enseignement, la gouvernance ainsi que la pérennité et l'efficacité du financement du système.

### **Atelier 1 : Technologies de l'information et des communications (Rapporteur : Mme Magdalena Claro, consultante près l'OCDE, projet de l'OCDE sur les apprenants du nouveau millénaire)**

19. L'atelier sur les technologies de l'information et des communications (TIC) porte essentiellement sur deux questions d'ordre général : (1) Accordons-nous l'attention voulue aux corrélations entre les TIC et les performances du système éducatif ? et (2) Comment utilise-t-on les TIC dans la formation initiale ?

20. La première question soulève deux autres interrogations plus précises : (1) notre notion des performances englobe-t-elle tous les avantages éducatifs en rapport avec les TIC ? Et quelles compétences liées aux TIC la société du savoir exige-t-elle de posséder ?

21. S'agissant des avantages éducatifs liés à l'utilisation des technologies de l'information à l'école, les participants s'accordent dans leur ensemble à reconnaître que la notion traditionnelle des performances ne semble pas en tenir suffisamment en compte. Le fait que les recherches dans ce domaine n'ont pu fournir assez d'informations concernant les effets de ces technologies sur les apprentissages ne signifie pas pour autant que ces effets n'existent pas. Les chercheurs commencent depuis peu à revoir les méthodes employées avec l'idée qu'elles ont été inadéquatement établies à partir de modèles simplistes de cause à effet, ou de mauvaises questions. Certains avancent que les recherches suivantes sur l'impact des nouvelles technologies devraient s'appuyer sur un modèle d'analyse multifactorielle et passer de la conception traditionnelle des performances de type disciplinaire à une conception nouvelle basée sur les compétences qu'exige désormais la société du savoir, compétences en gestion des connaissances ou formes supérieures de raisonnement par exemple. Cette évolution oblige à formuler de nouvelles questions au sujet des performances scolaires et à mettre au point des instruments spécialement conçus pour y répondre. Les exposés présentés en première partie de cet atelier portent sur des recherches et des politiques qui s'inscrivent dans cette démarche générale.

22. M. Fritz Scheuermann, du Centre de recherche pour l'éducation et la formation tout au long de la vie de la Commission européenne (CRELL), expose les orientations du CRELL en ce qui concerne l'utilisation d'indicateurs internationaux pour mesurer les différents aspects du recours aux TIC dans l'enseignement et de ses effets. Il affirme qu'il est indispensable de procéder à des études longitudinales de grande envergure qui tiennent compte des interactions complexes entre les différents modes d'utilisation des TIC, ainsi que des effets d'autres facteurs tels que la présence ou non des TIC à l'école, la situation socioéconomique et les dépenses scolaires. L'intervenant estime en outre que pour étudier de manière approfondie les effets des TIC, il est nécessaire de procéder à un examen à trois niveaux : au niveau le plus général (politiques), au niveau intermédiaire (TIC, programmes et organisation) et à la base (pratiques d'enseignement et d'apprentissage).

23. M. Josep Maria Mominó, Doyen de la Faculté d'éducation et de psychologie de l'Université Ouverte de Catalogne, en Espagne, démontre les corrélations multifactorielles et complexes entre les TIC et les performances éducatives. Il présente un projet de recherche intitulé « Projet Internet Catalogne : les écoles dans la société de réseaux » (<http://www.uoc.edu/in3/pic>), dont il est ressorti que les étudiants s'approprient diversement les technologies de l'information, selon leur milieu et leur profil personnel, et que toutes les formes d'utilisation de l'Internet à des fins éducatives n'exercent pas nécessairement une influence positive sur les résultats scolaires. Les chercheurs ont par exemple constaté que plus les étudiants ont de bons résultats, plus ils ont tendance à recourir à l'Internet à des fins d'apprentissage – et non uniquement à des fins de loisir. En outre, la fréquence d'utilisation par les parents et la pratique qu'ont les jeunes de l'Internet sont corrélées de façon positive avec les résultats scolaires. L'étude révèle également un lien positif statistiquement significatif entre l'utilisation de l'Internet comme source d'information et de bons résultats scolaires, alors que l'utilisation des TIC pour échanger des informations et collaborer n'a pas d'impact sur les résultats. À la lumière de ces données, M. Mominó propose de formuler de nouvelles questions dans ce domaine, par exemple : comment la notion traditionnelle des résultats scolaires nous aide-t-elle à mesurer les compétences nécessaires dans la société de réseaux ? Ou bien au lieu de chercher à savoir quel est l'impact des technologies sur les étudiants et les jeunes, on pourrait se demander comment les jeunes s'approprient la technologie pour améliorer leurs performances scolaires.

24. Deux exposés traitent expressément de la question des compétences liées aux TIC indispensables dans la société du savoir. Mme Heeok Heo, Professeur associé à la SunChon National University en Corée du Sud, présente un projet de recherche destiné à mesurer l'émergence de nouvelles compétences du fait du

recours aux TIC, ainsi que les effets de ces compétences sur trois aspects des résultats scolaires, à savoir les aspects cognitifs, affectifs et socioculturels. Deux types de compétences sont étudiées : les compétences traditionnellement liées au milieu scolaire (attitudes, savoirs, savoir-faire) et les compétences nécessaires au quotidien dans la société du savoir (mode de vie induit par les TIC, savoir en tant que capital social, diversité culturelle et émergence de la formation tout au long de la vie). Par ailleurs, M. Hugo Nervi, Directeur du secteur des compétences numériques du centre Enlaces au Chili, présente les grandes lignes d'un projet d'évaluation des compétences liées aux TIC qui vise à suivre la progression des élèves au fil de leur scolarité dans quatre domaines : technologie, information, communication et éthique. Un outil est actuellement mis au point pour mesurer les compétences d'élèves chiliens âgés de 14-15 ans dans ces domaines. Les premières conclusions de ces deux études sont attendues dans le courant de l'année en cours.

25. En ce qui concerne les politiques mises en œuvre, deux projets nationaux portant sur les TIC au service de l'enseignement sont exposés. M. João Pedro Gomez Ruivo, Coordonnateur exécutif du Plan d'action au Ministère de l'éducation portugais présente la nouvelle politique en faveur des TIC dans l'enseignement mise en œuvre dans son pays. Il attire l'attention sur la nécessité de définir et d'utiliser différentes méthodes de recherche afin de comprendre les effets des TIC sur l'enseignement : enquêtes portant sur des projets donnés, entretiens approfondis, visites d'établissements, recensement des bonnes et mauvaises pratiques à l'échelle nationale et internationale et projets pilotes. Il expose également le nouveau rôle du Ministère de l'éducation en tant que chef d'orchestre des initiatives relatives aux TIC lancées dans les différents secteurs de la société. Par ailleurs, M. Lorenzo Guadamuz Sandoval (République dominicaine), Conseiller technique en chef au SEESCyT et Président d'Innova Technology S.A., expose les grandes lignes de la politique mise en œuvre dans son pays pour mettre les TIC au service de l'éducation. Il fait état des principaux facteurs limitant l'impact des TIC sur les performances éducatives : 1) l'utilisation limitée dans certaines disciplines ; 2) le décalage entre les attentes des élèves à l'égard de l'utilisation des nouvelles technologies en classe et leur utilisation effective ; 3) le fait que les élèves ont d'ordinaire une meilleure maîtrise de l'Internet et des ordinateurs que leurs enseignants ; et 4) la formation inadéquate des enseignants à l'utilisation des TIC en classe. M. Sandoval affirme qu'en dépit de ces obstacles, on constate dans la communauté scolaire et les familles une prise de conscience de l'importance du rôle des TIC dans les apprentissages.

### ***Comment utilise-t-on les TIC dans la formation initiale ?***

26. Les participants estiment que les difficultés rencontrées par les enseignants pour intégrer les technologies de l'information comme ils le devraient dans leur pratique pédagogique représentent un obstacle non négligeable à l'amélioration des apprentissages grâce aux TIC. Comme le souligne Mme Ann-Britt Enochsson, maître de conférence à l'Université de Karlstadt en Suède, les enseignants semblent éprouver des difficultés à tirer parti de leurs compétences technologiques et à les appliquer à leur pédagogie. Un diagnostic commun face à ce problème est que la formation initiale des enseignants ne semble pas les préparer correctement à l'utilisation des TIC en classe. En fait, comme l'explique M. Tim Magner, Directeur de l'Office of Educational Technology aux États-Unis, les premières études menées sur ce sujet révèlent qu'il existe un fossé entre ce que les instituts de formation des enseignants affirment enseigner en matière d'utilisation des TIC en classe et ce que les enseignants font réellement avec leurs élèves. C'est pourquoi l'Office of Educational Technology est en train de concevoir une étude qui débutera cette année et qui est destinée à en savoir davantage sur la formation des jeunes enseignants en termes d'utilisation des TIC pour l'enseignement, ainsi que sur la façon dont ceux-ci mettent ce qu'ils ont appris en pratique avec leurs élèves. Mme Ann-Britt Enochsson expose les grandes lignes d'une étude comparative du même genre sur principaux modèles utilisés dans les pays de l'OCDE pour former les enseignants et sur leurs résultats respectifs. Ces deux études consistent non seulement en des enquêtes mais aussi en des entretiens et des études de cas approfondis.



27. De plus, Mme Maruja Gutiérrez-Díaz, de la Commission européenne, présente des projets et études élaborés dans le cadre du réseau scolaire européen European Schoolnet, dont il ressort que même si les enseignants sont favorables aux nouvelles technologies et les utilisent en classe, il n'existe pas de culture des TIC et l'utilisation des TIC n'a engendré aucun changement notable dans les pratiques pédagogiques. Mme Gutiérrez-Díaz déplore un sous-emploi des possibilités qu'offrent les TIC en termes de créativité, de communication avec et entre les élèves et de personnalisation des apprentissages. C'est la raison pour laquelle elle soutient que les enseignants ont besoin d'une expérience pratique, de réseaux de pairs, de conseils et d'une assistance personnalisée. Selon elle, la formation des enseignants aux TIC doit s'inscrire dans une démarche globale comprenant des actions à divers niveaux : système, compétence, formation initiale et perfectionnement professionnel.

28. Enfin, M. Kircho Atanasov, Ministre adjoint bulgare de l'éducation et des sciences, décrit les trois grands projets engagés par son ministère en matière de formation des enseignants : la fourniture d'équipement informatique avec connexion à l'Internet, la formation des enseignants pour les doter des compétences numériques de base et la création de cyber-contenus d'enseignement. Les efforts considérables déployés en Bulgarie pour former les enseignants en cours d'emploi montrent combien il importe de veiller à ce que les enseignants acquièrent ces compétences au stade de la formation initiale.

### **Conclusions**

29. Il semble que la notion traditionnelle des performances ne donne pas une place suffisante aux avantages éducatifs liés à l'utilisation des nouvelles technologies en et hors milieu scolaire. Des travaux de recherche et projets gouvernementaux nouveaux commencent à envisager la question de l'efficacité des TIC en vue d'améliorer les performances éducatives depuis un nouvel angle, c'est-à-dire en étudiant la façon dont ces technologies contribuent à l'acquisition de nouvelles compétences nécessaires dans la société du savoir, plutôt qu'à l'apprentissage dans les différentes matières. Bien que l'on ne dispose pas encore de données suffisantes sur cet aspect des choses, plusieurs exposés présentés au cours de cet atelier montrent que de nouveaux instruments et de nouvelles recherches actuellement envisagés pourraient prochainement permettre d'en savoir davantage.

30. Il apparaît par ailleurs que les instituts de formation des enseignants ne préparent pas correctement à l'utilisation des nouvelles technologies en classe. Il semble donc capital d'apprendre aux enseignants au stade de la formation initiale à utiliser au mieux les TIC à des fins pédagogiques pour qu'ils tirent parti de tous les avantages possibles de ces technologies dans leur enseignement. Les exposés de la deuxième partie de l'atelier décrivent des projets de recherche majeurs dont le but est d'en savoir davantage sur ce sujet et de proposer de nouvelles idées concernant la formation initiale aux niveaux national et international.

### **Atelier 2 : Professionnalisation du corps enseignant, formation des enseignants et diversité (Rapporteur : M. Rimantas Zelvys, Professeur et Vice-Président pour la recherche, Université pédagogique de Vilnius, Lituanie)**

31. Présentant cet atelier, M. John Coolahan souligne le rôle central de l'enseignant du point de vue des objectifs de la société du savoir et de la stratégie de formation tout au long de la vie. Il énumère les caractéristiques essentielles que la société du savoir exige des établissements scolaires. Deux thèmes importants directement liés à ces caractéristiques sont proposés pour examen au cours de l'atelier :

- La formation des enseignants au service de la diversité
- L'amélioration de la direction des établissements scolaires

32. Sept exposés présentés durant l'atelier traitent de ces sujets. Le compte rendu de l'atelier est centré sur quatre grandes idées qui se sont dégagées de ces exposés et des débats qui ont suivi.

***Des enseignants diplômés et motivés – préalable indispensable pour une bonne prise en charge de la diversité***

33. M. Simon Schwartzman, de l'Institut des études sur le travail et la société (Brésil), consacre son exposé pour l'essentiel à cette question. Il souligne que dans la plupart des pays, la profession enseignante, qui jouit d'un faible prestige, est un deuxième choix et les candidats sélectionnés par le système le sont faute de mieux. Les enseignants mal formés ne peuvent servir d'exemple à leurs élèves, tout comme ils sont incapables de répondre aux besoins des jeunes issus de minorités et de familles elles aussi peu instruites. Autrement dit, surmonter les difficultés que soulève la diversité est une tâche trop ardue pour eux.

34. A mesure que l'éducation gagne en importance et que la sensibilisation à ses problèmes gagne en visibilité, les pays semblent devoir investir davantage dans ce secteur et dans l'amélioration de la considération dont jouit la profession enseignante. Cela étant, il est peu probable que l'enseignement devienne un métier très prestigieux dans la plupart des pays. On pourrait néanmoins espérer qu'il devienne une profession satisfaisante et stimulante, dans laquelle les personnels soient mieux armés pour relever le niveau de formation en général.

***Former les enseignants au service de la diversité – une activité très ambitieuse pour laquelle les meilleurs outils et pratiques restent à concevoir***

35. Mme Tracey Burns et M. Francisco Benavides, de l'OCDE, rendent compte des recherches menées par le CERI sur le thème « La formation des enseignants au service de la diversité ». Ces travaux avaient pour objet de mettre en lumière les difficultés communes auxquelles les pays sont actuellement confrontés dans ce domaine, de diffuser les données d'expérience et les exemples de bonne formation des enseignants et enfin de formuler des solutions utiles pour les enseignants. Cependant, ces recherches ont révélé un manque de données empiriques fiables, l'absence d'évaluation des politiques et l'insuffisance des liens entre chercheurs, décideurs politiques et enseignants. Mme Hersheela Narsee, Ministère national de l'éducation de l'Afrique du Sud, dans son intervention, fait, elle aussi, état des grandes difficultés que pose la formation des enseignants au service de la diversité. Son exposé, qui s'appuie sur l'expérience sud-africaine, met en évidence les nombreuses difficultés que rencontrent les enseignants. Par exemple, la plupart des enseignants ont été formés alors qu'existait encore le régime de l'apartheid et la fin de la ségrégation raciale s'accompagne de changements majeurs. De nombreux enseignants estiment que la nouvelle situation en matière de droits de l'homme n'est pas une solution mais un problème.

***Politique de l'éducation et diversité : une action clairement définie et inscrite dans la durée peut faire une différence***

36. C'est ce que démontre dans son exposé M. Matthew O'Meagher, de l'Ambassade néo-zélandaise au Chili. L'intervenant fait observer qu'en matière de multiculturalisme la Nouvelle-Zélande, à l'instar l'Afrique de Sud, a une ligne de conduite très claire, dont le but est d'intégrer les élèves asiatiques et maoris. L'exemple sud-africain montre en outre que les interventions des pouvoirs publics - création d'une Direction sur la race et les valeurs, focalisation des efforts sur la formation des enseignants, élaboration de nouveaux programmes, entre autres- peuvent produire des effets positifs. Cependant, en Nouvelle-Zélande, les modalités de la formation des enseignants ne relèvent pas des autorités publiques qui se bornent à offrir des possibilités de perfectionnement professionnel. Les établissements scolaires jouissent d'une grande autonomie – cette question conduit au second grand thème abordé au cours de cet atelier : l'amélioration de la direction des établissements scolaires.

***Pour être efficaces, les chefs d'établissement scolaire ont besoin d'une formation systématique à la fonction de direction***

37. Mme Deborah Nusche, de l'OCDE, expose les conclusions des recherches sur la direction des établissements scolaires auxquelles 22 pays ont participé. Ces travaux révèlent les multiples difficultés que les chefs d'établissement rencontrent aujourd'hui, notamment une surcharge de travail due aux innovations, des responsabilités accrues, des conditions de travail peu attrayantes, etc. Plusieurs solutions sont possibles pour surmonter ces difficultés :

- Redéfinir les fonctions des chefs d'établissement ;
- Répartir les tâches de direction ;
- Définir les savoirs et savoirs-faire garantissant une direction efficace ;
- Accroître l'attrait de la profession de chef d'établissement.

38. M. Michael Schratz, de l'Université d'Innsbruck, Autriche, vise dans son exposé à faire connaître l'expérience qu'a acquise l'Académie autrichienne de formation à la direction d'établissement. Il précise qu'à l'heure actuelle, la formation de base des chefs d'établissements met surtout l'accent sur la gestion et l'administration. On observe que dans les établissements, la gestion prend trop de place, au détriment du pilotage. M. Schratz présente le principe d'un « accompagnement collégial » qui doit influencer sur la démarche suivie par les personnels d'encadrement pour améliorer les organisations dont ils ont la charge.

39. La conclusion finale du débat est la suivante : les établissements autonomes dont la direction est efficace offrent de meilleures possibilités d'assurer un enseignement de qualité pour tous, et parviennent notamment à relever avec succès les défis de la diversité.

**Atelier 3 : Défis et innovations dans l'enseignement post-secondaire et l'éducation professionnelle (Rapporteur: M. Carlos Herrán, Économiste principal, BID)**

***Contexte et raison d'être***

40. Les changements que connaissent les économies et les marchés du travail du monde entier, qui découlent de la mondialisation et du développement toujours plus rapide de l'informatique, des télécommunications et des technologies d'automatisation, ont transformé une situation où chacun faisait valoir son avantage comparatif en une situation de concurrence mondiale pour l'acquisition de nouveaux savoir-faire et l'accès à la formation tout au long de la vie. En effet, on peut dire aujourd'hui que pour être compétitif sur le plan économique, il convient d'être à la pointe de la production et de la mise en application des connaissances. Cette situation oblige les systèmes d'éducation à relever de formidables défis à tous les niveaux, du primaire au supérieur. Les établissements d'enseignement post-secondaire et professionnel sont ceux pour lesquels ces défis sont les plus évidents puisqu'ils jouent un rôle-clé dans la transition de l'école à la vie active des nouveaux venus sur le marché du travail d'une part, mais aussi dans la formation continue et la satisfaction des besoins de formation tout au long de la vie des adultes d'autre part.

***Objectifs de l'atelier***

41. Dans ce contexte, l'atelier portant sur le thème « Défis et innovations dans l'enseignement post-secondaire et l'éducation professionnelle » a un triple objectif :

- Faire le tour des difficultés que soulève la mondialisation du marché du travail, ainsi que de leurs conséquences pour les systèmes d'éducation, en particulier pour l'enseignement post-secondaire et professionnel.
- Montrer comment les différents systèmes (principalement en Europe et en Amérique latine et aux Caraïbes) s'adaptent et innovent afin de surmonter ces difficultés.
- Recenser les meilleures pratiques et tirer les leçons des expériences des différents pays, qui présentent un intérêt pour les participants au Forum, aussi bien décideurs publics que praticiens dans le domaine de l'éducation.

42. L'atelier ayant été organisé conjointement par la Banque interaméricaine de développement et l'OCDE, six spécialistes venus de différentes régions du monde interviennent sur les principaux thèmes du débat, ce qui permet de comparer les systèmes et institutions européens et latino-américains. Les discussions de cet atelier portent surtout sur l'enseignement post-secondaire et l'éducation professionnelle, un atelier organisé parallèlement à celui-ci traitant de l'enseignement supérieur.

### ***Déroulement de l'atelier***

43. Afin d'atteindre les objectifs fixés pour l'atelier, celui-ci est divisé en deux parties. La première est l'occasion d'examiner les difficultés rencontrées par les systèmes d'éducation, les méthodes suivies par ces derniers pour surmonter ces difficultés et les innovations qui en ont découlé. Cette partie se situe dans une perspective aussi bien européenne que latino-américaine et caribéenne. La seconde partie vise à mettre en lumière les meilleures pratiques et les leçons tirées des expériences des différents pays, en s'appuyant sur des exemples concrets.

### ***Principales questions examinées et temps forts du débat :***

44. La perspective européenne est présentée par M. Xavier Matheu de Cortada, Chef de l'Unité de planification, contrôle et évaluation à la Fondation européenne pour la formation, établie à Turin en Italie. Le point de vue de l'Amérique latine et des Caraïbes est présenté par M. Fernando Vargas, OIT/CINTERFOR, implanté en Uruguay. Les deux intervenants font état de certaines difficultés communes, en particulier celles qu'entraînent les changements touchant l'économie et les marchés du travail. Des tendances mondiales en ce qui concerne la création de nouveaux emplois se dégagent, notamment du point de vue de l'évolution des secteurs économiques porteurs et des qualifications nécessaires. Les créations d'emplois dans les secteurs primaire et secondaire continuent de reculer au profit du secteur tertiaire, de même que les métiers manuels et répétitifs régressent au profit des fonctions de gestion. Les nouveaux emplois requièrent toujours plus de qualifications, tout en exigeant la maîtrise d'un éventail de nouveaux savoir-faire fondamentaux : langues et communication, aptitude à résoudre des problèmes scientifiques et mathématiques, travail d'équipe et maîtrise des TIC. Parallèlement à cela, on observe des différences importantes entre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (ALC) et les pays européens. Ainsi, la plupart des pays ALC présentent : des lacunes dans les savoir-faire de base, dues à un déficit considérable d'activités éducatives de base de qualité, une proportion plus élevée d'emplois informels et à faible productivité et, dans le même temps, une pénurie de possibilités d'enseignement post-secondaire pour les diplômés du secondaire, sans cesse plus nombreux, qui ne peuvent ni accéder à l'université, ni trouver un emploi productif. Parmi les principales innovations présentées figure la création du Cadre européen des certifications (CEC) et du Système européen de transfert de crédits d'enseignement (ECTS) ; ces deux dispositifs sont destinés à ménager une plus grande souplesse dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) et à faciliter le passage d'un établissement et d'un système à un autre, au sein des pays et entre eux, ainsi que la transition de la formation à la vie active sur le marché du travail européen. Les innovations dans les systèmes des pays ALC et dans les établissements d'EFTP

entrent dans trois grandes catégories : innovation dans les méthodes pédagogiques (changements dans les programmes, les supports ou l'organisation pratique de la formation par exemple) ; réformes de l'administration et du financement afin de favoriser les partenariats avec le secteur privé et des projets d'établissement différents ; enfin, diversification des services afin de consolider les liens avec les secteurs de production et le monde des affaires. Enfin, dernier point, mais non le moindre, les deux exposés montrent la nécessité de diversifier les programmes et les établissements de formation afin de répondre aux besoins de personnes appartenant à des milieux socioéconomiques différents. Les deux exposés sont suivis d'une séance questions-réponses et d'un débat.

45. La seconde partie de l'atelier a pour objet de recenser les leçons tirées des expériences des différents pays et de donner des exemples de bonnes pratiques en s'appuyant sur des exemples concrets. M. Claudio de Moura Castro, de la Faculdade Pitagoras au Brésil, dans son exposé, replace les expériences des différents pays dans un contexte général en revenant sur les circonstances dans lesquelles les systèmes d'EFTP ont été créés à travers le monde et en rappelant la nature hybride de ces systèmes de formation qui reposent sur deux types d'enseignement : l'enseignement technique dispensé par les établissements scolaires et l'enseignement pratique dispensé dans le monde du travail par le biais de l'apprentissage. L'intervenant signale certains des risques et défis majeurs auxquels sont confrontés les systèmes de formation, notamment le fait qu'ils ne peuvent maîtriser eux-mêmes la demande (les emplois) et doivent donc en permanence faire face au risque d'inadéquation de l'offre et de la demande. Les établissements de formation doivent s'efforcer de trouver l'équilibre entre l'acquisition de solides compétences de base et l'acquisition de savoir-faire de plus en plus pointus, tout en dotant leurs élèves d'une expérience professionnelle utile pour leur employabilité. Pour qu'un système de formation soit performant, les apprenants doivent avoir un socle de savoirs fondamentaux, acquis grâce à un enseignement de base de qualité, sans quoi l'efficacité et l'utilité de la formation sont compromis et les établissements se trouvent dans l'obligation de financer des programmes fort coûteux de remise à niveau des élèves illettrés. Cette situation accentue la stratification sociale des systèmes d'éducation et le problème, largement répandu, lié au fait que les filières d'EFTP sont moins bien considérées et ont une moins bonne rentabilité que les filières classiques d'enseignement général. La polémique sur les avantages et les inconvénients de l'orientation précoce est peut-être étroitement liée à ce problème, ce qui tend à montrer que l'orientation en soi n'est ni bonne ni mauvaise ; le problème tient au fait que les élèves sont orientés alors qu'ils n'ont pas acquis les savoirs fondamentaux nécessaires pour poursuivre leur formation.

46. Deux exposés illustrent ces enseignements tirés des expériences des différents pays. Le premier, consacré à la situation aux Pays-Bas, est présenté par Mme Liesbeth van Welie ; quant au second, qui porte sur l'expérience de la Communauté flamande de Belgique, il est présenté par M. Gaby Hostens. Ces deux interventions apportent un éclairage sur un certain nombre de dilemmes, de points forts et de difficultés propres aux politiques et programmes d'EFTP mis en œuvre dans les pays concernés. Mme Liesbeth van Welie met l'accent sur la diversité des options possibles dans l'EFTP, à partir du secondaire, sur la facilité de la transition entre toutes ces options et sur le fait que les filières d'EFTP scolarisent la majorité de l'effectif du secondaire, phénomène que l'on observe d'ailleurs dans l'ensemble des pays européens, alors que dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, l'EFTP n'attirent qu'une très petite proportion des élèves du secondaire et du post-secondaire. Les Pays-Bas ont mis en place un réseau national de centres d'excellence qui sont chacun spécialisés dans un certain nombre de compétences étroitement liées à des secteurs précis de l'activité économique et à des entreprises locales. Le système flamand est principalement fondé sur la formation en milieu scolaire et la scolarisation est obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans, les parents pouvant choisir librement parmi différents itinéraires de formation et établissements. Comme aux Pays-Bas, les établissements scolaires jouissent d'une grande autonomie dans la conception des programmes d'enseignement et le recrutement des enseignants. Les principaux problèmes auxquels se heurte le système flamand sont la difficulté de donner aux élèves la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle utile d'une part, et la difficulté de recruter et de retenir des enseignants présentant la dose adéquate d'expérience pédagogique et professionnelle d'autre part. Cette seconde difficulté se rencontre

d'ailleurs dans la plupart des systèmes reposant principalement sur l'enseignement scolaire. Les deux intervenants cèdent ensuite la parole à M. Luis Sanchez-Noble, chef d'entreprise dominicain fortement impliqué dans les débats au sujet de la stratégie décennale d'éducation et de formation adoptée dans son pays.

47. Enfin, la parole est donnée à l'ensemble des participants à l'atelier pour débattre, poser des questions et formuler des commentaires. Les principaux thèmes examinés sont notamment les suivants : la complexité de la démarche politique et institutionnelle à engager pour inciter les différents acteurs à mettre en place des systèmes nationaux et internationaux de certification des compétences ; la diversité des solutions et des pistes de collaboration entre les systèmes de formation et les entreprises ; et le rôle et le potentiel des nouvelles technologies et de la formation à distance pour proposer des modes de formation souples aux populations des zones isolées voire d'autres pays.

**Atelier 4 : Systèmes internationaux d'évaluation des connaissances acquises (Rapporteur : M. Miguel Escala, Président de l'Instituto Tecnológico de Saint-Domingue)**

48. Le thème de l'atelier est traité en deux parties. Dans un premier temps, le Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) fait l'objet d'un exposé mettant l'accent sur la comparaison entre les résultats des pays membres et non membres de l'OCDE, pour l'année 2006. Dans un second temps, l'atelier est consacré à l'Enquête internationale sur l'enseignement et l'acquisition de connaissances (TALIS) et à ce que l'on en attend.

49. En ce qui concerne le PISA, M. Bernard Hugonnier, Directeur adjoint à la Direction de l'éducation de l'OCDE, dans son exposé, met en évidence les écarts considérables entre les pays participants, en soulignant les différences entre pays de l'OCDE et pays non membres. On observe que dans les premiers, les élèves qui obtiennent d'excellents résultats sont deux fois plus nombreux que dans les seconds, tandis que le nombre des élèves qui obtiennent des résultats médiocres est deux fois plus élevé dans les pays non membres. En outre, les attentes des parents semblent moins élevées dans ces pays. Cependant, les élèves des pays non membres tirent parti d'un enseignement scientifique plus large, ils sont davantage convaincus de l'utilité de cet enseignement pour leur avenir et ils se soucient plus que les autres des questions liées à l'environnement.

50. On ne saurait conclure des résultats de PISA 2006 qu'il existe un lien direct entre les résultats de tel ou tel pays et sa richesse, ni entre ces résultats et les sommes investies dans l'éducation. En revanche, l'étude montre que l'équité et la qualité sont des objectifs qui peuvent être atteints simultanément.

51. Les commentateurs font valoir qu'au lieu d'utiliser les données du PISA pour comparer les pays de l'OCDE et les économies non membre, le mieux est de s'en servir pour reconnaître que des progrès sont possibles comme l'ont démontré les pays qui ont administré les tests lors de deux enquêtes successives. Adopter des mesures et attitudes innovantes en vue d'améliorer les résultats, assurer la continuité des politiques et des actions et placer l'éducation au cœur des préoccupations des pouvoirs publics sont autant d'éléments fondamentaux pour obtenir les changements positifs que mesure le PISA. L'accent est mis sur la nécessité d'augmenter les investissements dans l'éducation, en se fondant toujours sur des considérations stratégiques et en gardant à l'esprit que l'objectif est d'améliorer les résultats en matière d'éducation.

52. La Communauté flamande de Belgique, dans son exposé, dit adhérer à l'approche décrite plus haut, dans une région qui obtient de bons résultats mais où il est toujours possible de faire mieux. Les autorités ont tiré les leçons des résultats, pris les décisions qu'il fallait pour envisager autrement la question globale de l'équité, et alloué des ressources à des actions qui ont un impact sur les résultats.

53. En Afrique du Sud, la culture de l'évaluation pénètre le système éducatif, et la prise de décisions en fonction des résultats est une constante qui contribue à améliorer l'efficacité du système.

54. Les participants soulignent le fait que la principale difficulté pour les pays consiste à exploiter pleinement les résultats des évaluations, puis à mesurer les effets des mesures prises à la lumière de ces résultats. L'objectif à poursuivre est la mise en place d'une culture d'amélioration constante et éclairée, de même que le développement des capacités de décryptage des données, de prise de décisions, d'adoption de mesures et de suivi. Il est vivement préconisé d'étendre l'évaluation à d'autres aspects des compétences et valeurs qui, sans être retenus dans le PISA, sont aussi en rapport avec la civilité, résultat que l'on attend également du système éducatif.

55. La seconde partie de l'atelier porte sur l'enquête TALIS et ce que l'on attend de ce programme dont les premiers résultats seront annoncés en 2009. Dans son exposé, M. Michael Davidson (OCDE) présente les objectifs et le contenu de l'enquête. Celle-ci vise à combler un vide dans nos connaissances au sujet de l'enseignement et de l'acquisition de savoirs : le but est de connaître les enseignants et celles de leurs caractéristiques qui sans aucun doute influent sur le résultat des apprentissages ; cette enquête vise également à fournir des indicateurs internationaux fiables afin d'aider les pays participants à adopter des politiques à l'égard des enseignants et de la démarche enseigner-apprendre.

56. L'enquête TALIS traite de thèmes en rapport avec la valorisation des enseignants, la gestion de ce personnel en tant que ressources humaines, la culture de l'école, la coopération entre les enseignants, la direction des établissements scolaires, et les convictions et les pratiques pédagogiques. Deux pays (l'Estonie et la Communauté flamande de Belgique) expliquent que leur décision de compter parmi les premiers pays à participer à l'enquête a été motivée par la chance que représente le fait de coopérer à un travail de recherche de cette envergure et de pouvoir comparer leurs pratiques locales à celles d'autres pays ; ils pourront ainsi, précisent-ils, prendre les décisions nécessaires à l'élaboration de politiques visant à améliorer le statut des enseignants, la direction du système d'éducation et les interactions propres aux démarches d'enseigner et d'apprendre.

57. Les syndicats d'enseignants se sont exprimés en faveur d'un dialogue avec les enseignants dans le cadre de l'élaboration de l'enquête TALIS et de la diffusion de ses résultats.

58. Pour conclure, les participants s'accordent sur : a) la possibilité de progresser en matière d'équité et de qualité dans le domaine de l'éducation, b) l'importance que revêtent les évaluations telles que le PISA ou l'enquête TALIS et sur l'utilité de ces recherches pour obtenir des informations en retour, prendre des décisions et mener des politiques et des actions en vue d'améliorer les pratiques éducatives et leurs résultats, et c) la nécessité de favoriser ces améliorations en allouant les ressources requises pour faciliter les politiques et actions mises en évidence.

#### **Atelier 5 : Éducation et développement économique pour l'intégration dans l'économie mondiale (Rapporteur : Mme Linda Beijlsmiit, Directrice du Bureau CROSS, Pays-Bas)**

59. L'atelier porte essentiellement sur les questions suivantes :

- Quelle influence le développement de la mondialisation et la concurrence accrue de la Chine et de l'Inde exercent-ils sur les savoir-faire et les compétences exigés sur le marché ?
- Comment les pays, quel que soit leur niveau de développement, peuvent-ils relever ces défis ?
- Quelles nouvelles réformes sont nécessaires dans le domaine de l'éducation et de la formation pour relever ces défis ?

60. Dans son exposé liminaire, Mme Ligia Amada Mela de Cardona, Secrétaire d'État à l'enseignement supérieur, aux sciences et à la technologie de la République dominicaine, fait la synthèse des difficultés que rencontrent les pays, développés et en développement, du fait de la mondialisation de l'économie. Le monde entier connaît des bouleversements spectaculaires et sans précédents qui ne cessent d'accroître la concurrence. L'éducation et la formation sont les leviers fondamentaux de l'économie du savoir et elles sont des facteurs de compétitivité et de croissance de plus en plus déterminants. Il est désormais capital de renforcer les capacités et de mettre en place des dispositifs de formation tout au long de la vie. C'est la raison pour laquelle il est important de mettre en commun les idées et les moyens par lesquels les pays s'efforcent de relever les défis de la mondialisation. La compétitivité d'un pays dépend de plusieurs facteurs :

- son système économique et institutionnel ;
- son infrastructure technologique, dans la mesure où les TIC sont désormais capitales ;
- sa capacité d'innovation ;
- son système d'éducation et de formation.

61. M. Carl Dahlman, professeur à l'Université Georgetown, Washington, D.C., se focalise dans son exposé sur les tendances mondiales et leurs répercussions sur les systèmes d'éducation nationaux et compare l'évolution en Chine, en Inde, dans l'Union européenne et aux États-Unis. On constate que dans l'ensemble le savoir bénéficie d'investissements presque aussi importants que les machines et les équipements.

62. Pour ne pas se laisser distancer par des pays en plein développement, comme l'Inde, et plus encore la Chine, les pays doivent relever trois défis :

- Elargir l'accès à l'éducation et à la formation formelles et chercher parallèlement des solutions innovantes dans ce domaine – nouveaux prestataires possibles de services d'éducation et de formation, nouvelles possibilités technologiques, par exemple.
- Améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation et de la formation. Pour ce faire, mettre en place des dispositifs – d'information sur les professions et les métiers ou encore de retour d'information des employeurs – permettant de répondre aux besoins du marché du travail qui évoluent rapidement ; et actualiser les programmes d'enseignement et la pédagogie (améliorer les contenus, enseigner de nouveaux savoir-faire fondamentaux, apprendre à apprendre).
- Concevoir de meilleurs mécanismes pour piloter et financer des systèmes complexes comptant de multiples filières et acteurs. Pour ce faire, créer de nouveaux modes de gouvernance auxquels employeurs, étudiants, parents et travailleurs contribuent davantage ; élargir les sources de financement, notamment en percevant des droits de scolarité dans l'enseignement public ; donner un plus grand rôle à l'enseignement privé ; créer un système de prêts pour les étudiants et les stagiaires ; améliorer l'information sur l'orientation professionnelle, les possibilités d'emploi, la qualité des différents prestataires de service, l'agrément des établissements et formateurs de l'enseignement formel, les titres et diplômes qu'ils délivrent etc.

63. Dans son exposé, M. Kurt Larsen, *Senior Education specialist* à l'Institut de la Banque mondiale, met l'accent sur les nouvelles tendances à l'échelle mondiale dans le secteur de l'enseignement supérieur. Il souligne l'intensification de la concurrence à ce niveau d'enseignement, la nécessité d'accélérer la création et la diffusion des connaissances, ainsi que le fait que savoirs et savoir-faire sont de plus en plus



nécessaires pour utiliser et créer des connaissances. L'enseignement transnational progresse rapidement, du fait de la mobilité des programmes, des étudiants, des établissements et des enseignants.

64. M. Kurt Larsen, exposant les stratégies des pays de l'OCDE en matière d'enseignement supérieur transnational, part des raisons économiques qui incitent fortement à importer des services d'éducation :

- Renforcer les capacités
- Améliorer le système d'enseignement supérieur,

puis continue avec celles qui incitent puissamment à exporter ces services

- Obtenir des recettes (en utilisant l'enseignement transnational pour financer l'enseignement supérieur dans le pays et réformer son mode de gouvernance)
- Faire de l'enseignement supérieur une activité d'exportation
- Favoriser la migration des personnels qualifiés,

et termine avec celles qui, militant de façon moins intense pour l'importation et l'exportation de services d'éducation, se rejoignent sur certains plans (intellectuel, culturel, géostratégique, politique, socioéconomique).

65. Les principales difficultés (qui se dégagent également de la discussion) sont les suivantes :

- le financement : fait qu'il est capital de veiller à ce que les investissements sont en rapport avec les priorités nationales.
- La qualité : idéalement, le contrôle de la qualité devrait relever de la responsabilité des prestataires et de celle des usagers des services d'éducation.
- La fuite des cerveaux : des incitations, de bons emplois par exemple, devraient être offertes pour favoriser le retour au pays.

66. Dans leurs exposés sur la façon dont leur pays respectif relève les défis de la mondialisation, M. Melaneo Paredes, Ministre du commerce et de l'industrie de la République dominicaine et M. Remus Pricopie, Secrétaire d'État au Ministère roumain de l'éducation, de la recherche et de la jeunesse, soulignent que l'éducation et la formation sont importantes dans l'économie du savoir et de plus en plus du point de vue de la compétitivité et de la croissance. M. Paredes tient à dire combien il importe de former les dirigeants des petites et moyennes entreprises, faisant valoir que l'éducation et la formation devraient relever de la responsabilité des secteurs public et privé. M. Pricopie affirme que les initiatives prises en Roumanie, en tant que membre de l'Union européenne, s'inspirent des développements à l'échelle européenne. Il attire l'attention sur la dimension quantitative de la stratégie roumaine en matière d'éducation – depuis l'accueil de la petite enfance jusqu'à la formation des adultes grâce à un dispositif de formation tout au long de la vie – ainsi que sur sa dimension qualitative – les avantages et l'intérêt que la formation représente pour les particuliers et la société. S'agissant de la fuite des cerveaux, M. Pricopie souligne que les pays à la fois « de départ et d'accueil » ont mutuellement intérêt à protéger les migrants à l'étranger et que la coopération en matière de migration de personnes qualifiées pourrait également aboutir à des accords bilatéraux et multilatéraux en vue de réduire les migrations illégales.

67. On peut tirer les conclusions suivantes des exposés ainsi que des questions et réponses au cours du débat :

- Tous les pays rencontrent des difficultés, et pas uniquement les pays en développement.
- Il s'agit non pas simplement d'une question d'argent mais aussi de l'utilisation efficace et efficiente des ressources existantes.
- Une vision nationale est essentielle.

68. Il faut, et ce sont là les principaux défis à relever, assurer la gouvernance et le financement de systèmes complexes aux filières et acteurs multiples et faire en sorte que ces systèmes s'adaptent et répondent aux besoins du marché du travail, tout en préservant l'équité et en garantissant la qualité. L'éducation relève de la responsabilité des secteurs public et privé. Il est indispensable de développer et de perfectionner l'éducation afin d'améliorer la compétitivité et les perspectives de croissance puisque l'activité économique exige désormais un relèvement du niveau de connaissances. Pour réussir dans cette voie, les pays doivent être capables de mettre en œuvre des réformes difficiles et de trouver des solutions novatrices en tirant parti du potentiel du secteur privé, des nouvelles technologies et des nouvelles modalités d'organisation et de gestion de l'éducation et de la formation.

**Atelier 6 : Accès, réussite et pertinence dans l'enseignement supérieur (Rapporteur : M. Jørn Skovsgaard, Conseiller principal à la Division des relations internationales, Ministère de l'éducation, Danemark)**

69. Cet atelier est organisé conjointement par l'Association internationale des universités (AIU) et le Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur de l'OCDE (IMHE). Comme son intitulé le laisse supposer, il porte sur deux grands points :

- La première partie de la séance est consacrée aux efforts déployés en vue d'assurer un accès équitable à un enseignement supérieur de qualité et de favoriser la réussite des étudiants à ce niveau, puisqu'il s'agit-là de conditions essentielles à un développement durable dans tous les pays du monde.
- La seconde partie est consacrée à la définition des missions que doivent remplir les établissements d'enseignement supérieur pour jouer pleinement le rôle qui est le leur dans le processus de développement économique, social et culturel de leur région.

70. Cet atelier s'inscrit dans le cadre des travaux entrepris par l'AIU et l'IMHE dans leur domaine respectif. Selon l'AIU, l'équité devant l'accès à l'enseignement supérieur, la réussite des étudiants et la qualité de cet enseignement font partie des préoccupations « universelles » des responsables de l'enseignement supérieur et des décideurs publics du monde entier. C'est pour cette raison, et pour approfondir la réflexion sur les moyens concrets de relever ces défis, que l'Association a chargé un groupe de travail d'étudier cette question et d'établir une déclaration de principes internationale dont l'objet est d'encourager les établissements et les pouvoirs publics à concevoir des politiques et des programmes de nature à assurer l'accès aux études supérieures de la population la plus nombreuse et la plus diversifiée possible. Cette déclaration sera débattue à la Conférence générale suivante de l'AIU qui se tiendra à Utrecht au mois de juillet prochain, aussi espère-t-on que cet atelier enrichira cette discussion.

71. L'IMHE/ OCDE a quant à lui mené en 2005-2007 une vaste étude sur l'enseignement supérieur et le développement régional. Cette étude porte sur 14 régions situées dans 12 pays. Étant donné le vif intérêt qu'ont suscité ces travaux et la nécessité d'en savoir davantage sur cette question, l'IMHE a lancé

un deuxième cycle d'examen axé, entre autres, sur des régions situées dans des pays qui connaissent un développement économique rapide, tels que le Brésil et la Chine. Ces études s'attachent principalement à comprendre comment les établissements d'enseignement supérieur (EES) contribuent à la valorisation du capital humain, à l'innovation dans le monde de l'entreprise et au développement social, culturel et environnemental dans leur région. Elles serviront à tirer certaines des leçons les plus transposables, afin que d'autres régions puissent en tirer parti puisque toutes les régions attendent de leurs EES qu'ils deviennent des moteurs de développement plus puissants encore.

72. Dans les deux parties de l'atelier, les intervenants s'appuient sur des exemples et des initiatives concrets pour formuler des propositions à l'intention des pouvoirs publics comme des universités. Ils analysent les obstacles, les solutions efficaces et les problèmes encore en suspens.

73. Mme Janyne Hodder (Présidente, The College of the Bahamas), dans son intervention, dresse un bilan des difficultés rencontrées pour que the College of The Bahamas soit un établissement d'enseignement supérieur financé sur fonds publics compte tenu de son contexte particulier. En conclusion, elle met l'accent sur les besoins suivants de son établissement :

- Des financements et des politiques publics pour renforcer les capacités dans ses différentes antennes ;
- Des aides financières y compris sous forme de droits de scolarité – l'idée est d'assimiler les aides financières affectées au renforcement des capacités dans les universités et autres établissements nationaux d'enseignement supérieur, financés par l'Etat, à un investissement dans l'innovation aux fins de prospérité ;
- Philanthropi – justifier les aides privées pour le bien de la communauté ;
- Soutien international – considérer les études à l'étranger comme une forme d'échanges bidirectionnels et non comme un mode de recrutement.

74. M. Dzulkifli Abdul Razak (Vice président, Universiti Sains Malaysia), dans son intervention, rappelle la stratégie d'enseignement supérieur de son pays, le Plan national 2007-2010 pour l'enseignement supérieur et en particulier les principaux aspects suivants :

- l'élargissement de l'accès et le renforcement de l'équité ;
- l'amélioration de la qualité de l'enseignement et des apprentissages ;
- le développement de la recherche et de l'innovation ;
- la consolidation des établissements d'enseignement supérieur ;
- l'intensification de l'internationalisation ;
- l'instauration d'une culture de formation tout au long de la vie ;
- le mode de fonctionnement du ministère de l'enseignement supérieur ;
- l'enseignement supérieur privé ;
- l'internationalisation.

75. La Malaisie s'est fixée plusieurs objectifs en matière d'enseignement supérieur, parmi lesquels : effectif scolarisé dans les disciplines scientifiques et techniques : 60 % ; effectif scolarisé dans l'enseignement supérieur : 40 % ; scolarisation en post-licence : 30 % ; capacité d'accueil par établissement du secteur public : 20 000 étudiants ; faire de la Malaisie un centre régional d'excellence en enseignement.

76. M. Rolando M. Guzmán présente de manière détaillée le système d'enseignement supérieur de la République dominicaine, précise ses liens avec le développement économique du pays dans son ensemble et le compare aux systèmes des autres pays de la région. Il examine de façon exhaustive un certain nombre de questions pertinentes pour envisager le rôle de l'enseignement supérieur dans la vie et le bien-être des sociétés et des personnes :

- l'élévation du niveau d'instruction général ;
- les problèmes d'ajustement entre la production du système éducatif et les besoins du marché du travail ;
- les taux d'abandon des études ;
- le renouvellement de la population instruite ;
- le profil universitaire ;
- les orientations en vue du développement à long terme.

77. Mme Jaana Puukka (OCDE) et M. Francisco Marmolejo (Directeur exécutif, CONAHEC) présentent une synthèse de l'Examen thématique sur l'enseignement supérieur et les régions. Ils résument certaines des principales conclusions des travaux de l'OCDE dans le domaine de l'enseignement supérieur au cours des années passées. Les deux intervenants donnent ensuite un aperçu de la méthode suivie dans les examens thématiques et de la portée de ces études. Enfin, ils formulent leurs conclusions et leurs constats. Ils mettent en lumière un certain nombre de moyens d'action efficaces, ainsi que des obstacles, et présentent des recommandations à l'intention des pouvoirs publics et des établissements d'enseignement supérieur :

- Les gouvernements devraient :
  - Inscrire explicitement l'engagement à l'égard des régions dans la législation relative à l'enseignement supérieur ;
  - Renforcer l'autonomie des établissements et prévoir des incitations financières ;
  - Elaborer des indicateurs et assurer le suivi des résultats ;
  - Exiger des établissements d'enseignement supérieur qu'ils associent des acteurs régionaux à leur gouvernance ; encourager la participation de ces établissements à la gouvernance des régions ;
  - Favoriser la collaboration entre établissements d'enseignement supérieur et mobiliser les ressources nécessaires pour mettre en œuvre des stratégies régionales et urbaines communes ;
  - Créer un environnement plus propice à la coopération université-entreprise ;

- Se focaliser sur la valorisation du capital humain.
- Les établissements d’enseignement supérieur devraient :
  - Répertoire leurs liens avec des acteurs régionaux et extérieurs ; procéder à une auto-évaluation de leur capacité à répondre aux besoins régionaux ;
  - Réexaminer leurs missions et s’investir largement dans des projets régionaux afin de renforcer leurs fonctions de base que sont l’enseignement et la recherche ;
  - Moderniser l’administration en instaurant des systèmes de gestion des ressources financières et humaines : réexaminer leurs procédures de recrutement et de rémunération ;
  - Établir des partenariats entre eux.

78. La discussion qui suit les présentations est écourtée faute de temps. Il est toutefois manifeste que des enseignements communs peuvent être tirés de ces différents exposés et que la question de la pertinence est considérée par tous comme prioritaire. Cette notion doit donc être au cœur de toutes les analyses et de toutes les lignes d’action envisagées.

### **Seconde séance plénière**

79. Au cours de la seconde séance plénière, présidée par Mme Esther Legendre, Ministre de l’éducation de Trinité-et-Tobago, M. Gordon Freedman, de la société Blackboard, présente une analyse de l’enseignement supérieur et de la mondialisation, mondialisation qui, souligne-t-il, est source de difficultés pour les gouvernements, les établissements d’enseignement et les apprenants. Les établissements et leurs financeurs doivent choisir entre renforcer l’économie nationale et développer la protection sociale. La réussite au XXI<sup>e</sup> siècle passe impérativement par la transformation des établissements, qui seront non plus de simples fournisseurs de formations et de diplômes mais des organisations sociales et économique plus complexes disposant souvent d’investissements plutôt moindres. M. Freedman insiste sur le fait qu’une intensification à l’échelle mondiale des efforts déployés dans le domaine de l’enseignement supérieur, à travers les politiques et les pratiques, est un impératif absolu au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Il estime qu’il faut repenser et restructurer l’enseignement supérieur en priorité en ce qui concerne les six grands aspects suivants : les missions des établissements, les formes et mécanismes de financement, les modes de scolarisation des étudiants, la transition du système scolaire aux études supérieures, la transparence et l’obligation de rendre compte, la capacité de créer des partenariats.

80. Après la présentation des rapports des groupes de travail des experts engage un débat sur les grands thèmes du Forum et sur les thèmes proposés pour le Forum mondial suivant. Parmi les experts figurent des représentants de la Bulgarie, du Cameroun, de la Géorgie, du Pakistan, de la République dominicaine, de la Roumanie, du Sri Lanka, de Trinité-et-Tobago, de la Turquie, de l’Association internationale des universités (AIU), de la Banque interaméricaine de développement (BID) et de la Conférence des Ministres de l’Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN). On notera, parmi les points soulevés :

- La nécessité d’accorder davantage d’attention aux problèmes concrets que soulèvent la mise en œuvre d’une réforme du système d’éducation et le maintien des réformes en cas de changement de dirigeants politiques ou de difficultés économiques.
- Le rôle déterminant du Forum dans la réflexion sur des points communs à de nombreux pays. Les experts insistent néanmoins sur la nécessité d’envisager les choses de manière globale, tout en

agissant à l'échelle locale. En effet, s'il est possible de tirer des enseignements des expériences des autres pays, il est toutefois capital, pour améliorer l'efficacité des systèmes d'éducation, d'identifier les problèmes spécifiques à tel ou tel pays et de mettre au point des solutions adaptées à la culture et au contexte locaux.

- Le constat selon lequel nombre des principales difficultés rencontrées par les pays sont liées à la transition d'un niveau d'enseignement au suivant, ainsi qu'à la transition entre le système scolaire et le marché du travail. Il est donc indispensable de décloisonner les différents niveaux. Les plus gros problèmes se posent précisément à l'intersection entre ces différents systèmes.
- Les problèmes engendrés par la mondialisation, qui exigent d'associer au débat du Forum mondial des ministères autres que ceux de l'éducation (les ministères des finances, du commerce, des sciences et des technologies par exemple). Il serait donc peut-être bon d'inviter d'autres Directions de l'OCDE (par exemple la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial) à participer aux Forums suivants sur l'éducation.
- Les atouts des Forums mondiaux qui permettent de créer des réseaux stables de pays membres et d'économies non membres et de continuer à réunir des pays développés et en développement ainsi que de grandes organisations internationales actives dans le domaine de l'éducation. Le fait d'organiser cette réunion ailleurs qu'en Europe est un bon moyen d'accroître la participation de pays autres que ceux qui sont très mobilisés par des problèmes ayant principalement trait à l'Europe et l'Union européenne.
- Les avantages découlant de l'organisation, en marge du Forum, d'un séminaire sur l'examen par l'OCDE des politiques d'éducation du pays hôte, en l'occurrence la République dominicaine. Dans la mesure où nombre des participants au Forum assistent à ce séminaire, l'occasion leur est donnée de réfléchir sur les thèmes du Forum en s'appuyant sur des exemples concrets de difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des politiques. Ce séminaire donne en outre aux responsables de l'éducation du pays hôte une occasion unique d'avoir des échanges instructifs avec des représentants de pays du monde entier.